

BOG 2004(03)31

**Résumé du rapport de l'examen externe
de l'initiative de programme
Utilisation durable de la biodiversité (UDB)**

présenté au Conseil des gouverneurs du CRDI
en mars 2004

Examinatrices

Anne Whyte, Ph. D.
Présidente, Mestor Associates Ltd., Canada

Victoria Tauli Corpuz
Directrice générale, Fondation TEBTEBBA, Philippines

Résumé préparé par la Section de l'évaluation

Objectifs de l'IP

1. L'initiative de programme UDB s'intéresse à une question habituellement négligée, soit le rapport entre la biodiversité et les collectivités pauvres des milieux marginaux. Elle vise à garantir que la recherche sur la gestion locale de la biodiversité effectuée par les populations autochtones sera intégrée aux débats d'orientation des politiques à l'échelle nationale et internationale.
2. L'IP UDB a pour but de promouvoir la préservation et l'utilisation durable de la biodiversité de même que la conception de technologies, d'institutions locales et de cadres d'action appropriés grâce à la mise en application des résultats de recherches interdisciplinaires et participatives tenant compte des considérations sexospécifiques et des connaissances locales et autochtones. Ses objectifs spécifiques sont les suivants :
 - 2.1. favoriser l'utilisation, la perpétuation et l'enrichissement des connaissances, des innovations et des pratiques des collectivités locales et autochtones qui préservent la biodiversité et l'utilisent de façon durable;
 - 2.2. appuyer la création de modèles de politiques et de législations qui reconnaissent les droits des collectivités autochtones et locales aux ressources génétiques et à un partage équitable des avantages associés à l'utilisation de ces ressources par le biais de régimes de propriété intellectuelle;
 - 2.3. élaborer des mesures incitatives, des méthodes, des modes de subsistance et des politiques qui tiennent compte des sexospécificités et qui facilitent la participation communautaire à la formulation et à la mise en œuvre de stratégies locales de préservation et de gestion de la biodiversité.

Méthodologie employée pour l'examen

3. L'équipe chargée de l'examen a choisi des secteurs clés de l'ensemble de la programmation de l'IP UDB pour les examiner en profondeur, entre autres deux grands éléments, soit la phytosélection participative et les plantes médicinales, ainsi que des questions transsectorielles comme l'analyse des sexospécificités et de l'équité, l'établissement de réseaux et le renforcement des capacités. Les principales méthodes utilisées ont été les entretiens et l'examen de la documentation. Les entretiens se sont déroulés en tête-à-tête ou par téléphone ou encore au moyen d'échanges de courriels avec certains chargés de projet, des représentants des partenaires de l'extérieur et des employés du CRDI en poste à Ottawa et dans les bureaux régionaux.

Constatations de l'examen

4. Dans l'ensemble, l'équipe a constaté que l'IP UDB avait suivi les orientations stratégiques établies dans son prospectus et apporté des **contributions** majeures à la science, aux politiques, au renforcement des institutions et au travail du Centre d'avril 2000 à mars 2003. L'initiative a aussi été un élément innovateur au Centre; elle est fort respectée de ses partenaires externes et des scientifiques de premier plan dans ses champs d'activités. Cette initiative de programme bien administrée et bien dirigée a été confiée à un groupe d'employés dévoués du CRDI, et l'approche utilisée pour le travail d'équipe a été considérablement étayée au cours de ce cycle de programmation.
5. L'IP UDB a fait d'excellents progrès au niveau de ses **orientations stratégiques**¹. Elle a maintenu une solide approche communautaire, qui préconise une plus grande intégration des cultures arables, des aliments non cultivés et des plantes médicinales. Elle a joué un rôle prépondérant dans l'élaboration de méthodologies de recherche qui demandent la participation des agriculteurs et agricultrices, et le recours à des réseaux mondiaux et régionaux est demeuré l'une de ses principales stratégies.
6. Comme le prévoyait le prospectus, l'IP UDB a créé une initiative sur la politique des ressources génétiques avec la collaboration de l'Institut international des ressources phytogénétiques (IPGRI). Elle a échangé sur ses expériences avec d'autres IP et a, avec plusieurs IP, contribué au soutien de projets de recherche concertée. L'IP UDB a appuyé la recherche interdisciplinaire et pluridisciplinaire, mais il est difficile de savoir si elle a ou non dépassé les attentes puisqu'on n'a pas établi de cibles ni d'indicateurs à cet égard.
7. L'IP UDB a encouragé le travail de ses partenaires de recherche en publiant les résultats de la recherche, mais on ne sait pas s'il y a eu « reconnaissance de sa marque distinctive » dans le milieu de l'élaboration des politiques. En général, nous estimons que l'IP UDB pourrait encourager la publication par ses partenaires de recherche d'un plus grand nombre d'articles dans des revues spécialisées faisant l'objet d'examen par les pairs. Ce serait là un moyen de faire connaître les résultats de la recherche et les méthodologies à d'autres chercheurs et d'assurer la liaison avec d'autres grands

¹ Huit orientations stratégiques avaient été énoncées dans le prospectus de l'IP UDB. Au lieu des trois objectifs de l'IP, ce sont ces orientations qui devraient servir de points de référence pour l'évaluation des progrès. Les objectifs sont exprimés davantage comme des buts, et il est par conséquent difficile de les utiliser pour évaluer les progrès. Les orientations stratégiques de l'IP UDB supposent une approche communautaire intégrée, des méthodes participatives et qui respectent les sexes, des recherches interdisciplinaires, des échanges avec d'autres IP, le soutien des réseaux, la création d'une initiative sur la politique des ressources génétiques et la promotion du travail des partenaires de recherche.

programmes scientifiques qui s'intéressent à la biodiversité, comme l'Évaluation des écosystèmes en début de millénaire.

8. Le prospectus de l'IP UDB ne traite pas des stratégies régionales. Il indique seulement que la programmation aura des particularités régionales. Les différences et les priorités régionales sont évidentes dans la programmation, mais, dans le prochain prospectus, il serait utile d'exposer une stratégie plus claire, en tenant compte des priorités et des capacités différentes des régions.
9. La **phytosélection participative** nécessite le recours à des démarches qui prévoient la collaboration entre les chercheurs et les agriculteurs. Le travail de l'IP UDB en phytosélection participative est considéré comme une intervention de pointe sur le plan international. L'investissement réalisé par le CRDI dans 44 projets sur une période de dix ans a donné certains résultats importants, notamment la documentation de cas de préservation de la diversité par des agriculteurs, l'élaboration de méthodes et d'outils novateurs, des modifications aux pratiques de sélection et la mise en commun d'idées pour faire adopter la phytosélection participative par les principaux intervenants du secteur de l'agriculture.
10. Au cours de la période visée par le prospectus en vigueur actuellement, l'IP UDB a financé des études de cas supplémentaires, des recherches qui s'attaquent aux lacunes (notamment dans les liens avec les marchés) des travaux antérieurs et des tentatives visant à influencer le cadre législatif et l'élaboration des politiques. La démarche de phytosélection participative du Projet sur le développement des productions végétales et la mise en valeur de la biodiversité dans le sud-ouest de la Chine, par exemple, est révolutionnaire puisqu'elle prévoit une recherche-action participative et la contribution des hommes et des femmes à la phytosélection et au choix des variétés, dans un contexte où le gouvernement chinois compte sur le développement et la diffusion de variétés modernes pour atteindre son objectif en matière de sécurité alimentaire nationale.
11. C'est en ce qui concerne l'influence exercée sur les politiques nationales et sur les institutions nationales vouées à l'agriculture que l'initiative a fait le plus de progrès en phytosélection participative. Cela fait ressortir l'avantage qu'a l'IP UDB, qui privilégie le travail direct avec les autorités nationales chargées de l'agriculture et qui permet aux chercheurs de ces institutions de s'approprier à l'interne la démarche de phytosélection participative.
12. Le CRDI joue un rôle de premier plan dans l'encouragement de la recherche et des partenariats qui intègrent la médecine traditionnelle aux modes de subsistance et aux soins de santé locaux et adaptés à la culture, ainsi qu'à la préservation et à l'utilisation durable des **plantes médicinales et aromatiques**. Notre évaluation du travail de l'IP UDB à cet égard est des

plus positives. Le CRDI s'intéresse à ces plantes depuis près de trois décennies, et les travaux actuels de l'IP UDB ont donc l'avantage de miser sur les progrès effectués et les leçons apprises durant cette période. Dans la recherche sur les plantes médicinales, le CRDI s'est distingué par les aspects suivants :

- la démocratisation de la recherche grâce à des démarches pluridisciplinaires et interdisciplinaires, qui ont permis de créer un lien entre la science dite officielle et le savoir local et autochtone;
- la capacité des membres de l'équipe UDB chargés des plantes médicinales et aromatiques et des partenaires des projets de réaliser des changements d'ordre politique et institutionnel;
- les processus et mécanismes à intervenants multiples;
- le groupe d'employés et de partenaires dévoués de l'IP UDB;
- la mise en place d'une assise scientifique pour les plantes médicinales traditionnelles et la médecine traditionnelle, qui a nécessité le recours au savoir ancestral et à la science appliquée pour l'élaboration de méthodes d'évaluation de l'innocuité et de l'efficacité;
- la recherche de façons d'améliorer les modes de subsistance des populations marginalisées qui dépendent des plantes médicinales et aromatiques.

13. Exemples de projets qui ont donné de tels résultats :

13.1. Le Programme des plantes médicinales et aromatiques en Asie (MAPPA), qui a été lancé en 1998 et est devenu un réseau qui appuie la recherche et les petits projets en Asie du Sud. Il est axé sur l'élaboration de méthodes de préservation *in situ* des ressources génétiques, sur les traitements et les méthodes d'utilisation qui ajoutent de la valeur, sur les avantages socioéconomiques et culturels, et sur la promotion du savoir traditionnel et des services de soutien, notamment la commercialisation et l'information. Ses réalisations comprennent la **mise en place d'institutions et de programmes gouvernementaux** qui s'intéressent à la nécessité d'adopter des politiques et des programmes plus cohérents en ce qui concerne les plantes médicinales et aromatiques et la médecine traditionnelle, comme le National Medicinal Plants Board en Inde et le National Medicinal Plants and Other Non-Timber Forest Products Development Committee au Népal. Se fondant sur l'information obtenue grâce aux travaux de recherche du MAPPA et sur les recommandations qui en ont découlé, le gouvernement du Népal a remplacé le système spécial d'établissement de redevances sur les produits à base de plantes médicinales par un système simplifié. Le programme a aussi permis de désigner cinq États de l'Inde comme États producteurs de substances phytothérapeutiques. Ses autres réalisations comprennent d'importantes contributions thématiques à la recherche ainsi que le renforcement des capacités des institutions et des collectivités.

- 13.2. La **proclamation de la Décennie de la médecine traditionnelle en Afrique (2001-2010) par l' Organisation de l'unité africaine**, par l'entremise du projet n° 100859, est une réalisation majeure rendue possible grâce aux talents de lobbyistes démontrés par les employés chargés de l'IP UDB et leurs partenaires au BRAFO. La Déclaration a été adoptée, et l'Assemblée des chefs d'État et de gouvernement a reconnu le rôle important de la médecine traditionnelle et invité tous les gouvernements africains à miser sur le savoir ancestral et le « capital ressources végétales » pour contribuer à l'atteinte de l'objectif de la santé pour tous. L'IP UDB a aussi contribué à la formulation et à l'adoption de la loi modèle de l'OUA, à laquelle les gouvernements ont beaucoup recouru pour faire respecter le droit international. Ces réussites ont beaucoup aidé à influencer les politiques nationales et les programmes des gouvernements et à consolider leur capacité de négociation au sein des organismes multilatéraux. Des projets de loi sur la médecine traditionnelle sont présentement à l'étude en Ouganda, en Tanzanie et au Kenya.
- 13.3. Le projet Plantes médicinales et biodiversité mené en Ouganda visait à faire en sorte qu'un plus grand nombre de personnes soient mises au courant des avantages économiques et des bienfaits pour la santé de la préservation de la biodiversité des plantes médicinales dans ce pays. Le projet a entre autres incité les dirigeants du gouvernement **à reconnaître le rôle des tradipraticiens et l'intégrer au système de prestation de soins de santé** en Ouganda.
14. L'IP UDB a une stratégie très nette d'**établissement de réseaux**, notamment afin de les utiliser pour la répétition et la mise à l'échelle des activités, et elle a mis en place des réseaux régionaux et mondiaux très influents. Les réseaux appuyés présentement ont tous une fonction de recherche et une fonction de plaidoyer et d'influence sur les politiques. Il constitue en outre un important moyen de renforcer les capacités personnelles et institutionnelles en matière de recherche et d'influence sur les politiques.
15. L'IP UDB est un chef de file au CRDI pour la promotion de l'**analyse des sexospécificités et de l'équité**, tant dans ses projets que pendant toute la période de conceptualisation et de mise en œuvre de sa programmation. L'IP UDB a financé des projets qui ont examiné les différences entre les hommes et les femmes et a mis au point des outils pour aider les chercheurs à tenir compte de la problématique hommes-femmes et de l'équité. Nous avons consigné les activités de l'IP UDB par lesquelles il y a eu intégration de l'analyse des sexospécificités et de l'équité à son travail, pour montrer l'attention accordée à cet aspect et les ressources qu'elle y a consacrées. La stratégie de l'IP en matière de sexospécificités est cependant beaucoup plus difficile à appliquer qu'on le croyait. En outre, l'équipe de l'IP UDB doit collaborer avec des partenaires dont les besoins en renforcement des

capacités à cet égard excèdent les ressources disponibles à court terme pour les projets.

16. Les réussites de l'IP UDB en fait d'**influence sur les politiques** semblent indiquer que les aptitudes des employés de programme et des partenaires pour le plaidoyer sont relativement développées, surtout grâce à l'apprentissage par la pratique.
17. Outre les chercheurs dont les travaux ont été financés par l'IP UDB, deux grands groupes retenus comme **groupes cibles** sont les centres internationaux de recherche agronomique appuyés par le Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale (GCRAI) et les responsables des politiques des pays en développement. L'IP UDB devait inciter le GCRAI à adopter des approches plus participatives et à intégrer l'analyse des sexospécificités et de l'équité à son travail. Sur ce point, l'IP UDB a exercé une influence mesurable et a remporté un succès notable, ayant notamment prouvé la validité et l'acceptabilité de la sélection variétale participative (PVS). L'influence exercée auprès des sélectionneurs conventionnels pour les inciter à collaborer plus étroitement avec les agriculteurs n'a eu qu'un succès limité et mitigé. L'une des difficultés tient au fait que le GCRAI et l'IP UDB n'ont pas la même vision de la biodiversité. En outre, leurs opinions sur la rigueur de la recherche en sciences sociales et participative sont différentes. L'IP UDB a tout de même influencé le travail du système du GCRAI de plusieurs façons importantes. En effet, la recherche participative et l'analyse des sexospécificités et de l'équité y sont davantage reconnues, et la collaboration entre les centres du GC et les ONG s'est accrue. L'IP UDB a exercé une bien moindre influence sur le contenu des activités scientifiques de base des centres du GC, mais cela n'est guère surprenant.
18. L'influence la plus impressionnante qu'a exercée l'IP UDB sur les **partenaires locaux** réside dans la plus grande capacité des agriculteurs en Asie, en Afrique et en Amérique latine de traiter avec des sélectionneurs et des scientifiques qui ont reçu une formation classique. L'habilitation des collectivités agricoles a aussi donné plus de confiance aux gens, de sorte qu'ils peuvent désormais faire valoir leur point de vue sur la conception des programmes en agriculture.
19. L'IP UDB a fait des progrès considérables pour ce qui est de « **boucler la boucle** » afin de rejoindre d'autres chercheurs et le monde scientifique en général. Les projets ont donné lieu à des communications scientifiques destinées à d'autres chercheurs, mais on pourrait en faire plus du point de vue de la production d'articles pour des revues spécialisées faisant l'objet d'examens par les pairs. On a aussi essayé de fournir de la documentation aux collectivités locales et aux chercheurs locaux. Deux outils de vulgarisation novateurs ont été créés par l'IP UDB : un CD-ROM intitulé *La rédaction, instrument de changement*, qui vise à aider les chercheurs

à rédiger des textes destinés à divers publics, et un livre publié dans la collection *un_focus*, sous le titre *Les Semences du monde*, qui est associé à une série d'exposés de politique et sera diffusé à l'échelon national pour atteindre les décideurs. Ce livre met de l'avant des recommandations claires qui répondent au genre de questions que les décideurs se posent.

20. Au **niveau international**, l'IP UDB a exercé une influence sur la Conférence des Parties à la Convention sur la diversité biologique, mais pas autant que l'équipe de l'IP l'aurait souhaité. Elle pourrait bien influencer l'initiative sur la politique des ressources génétiques (GRPI), qui aura pour mandat d'accroître les capacités analytiques et techniques des pays du Sud pour l'analyse et la négociation des politiques sur les ressources génétiques découlant des ADPIC, de l'OMPI et d'autres institutions et aussi d'élaborer des lois et des politiques nationales relativement aux ressources génétiques.
21. L'équipe de l'IP UDB exécute son plan d'**évaluation** comme prévu et elle le modifie à mesure que la mise en œuvre du programme avance. Elle a aussi fait des évaluations formatives. Nous n'insisterons jamais assez sur l'utilité de cette mesure prise par l'IP UDB. À l'évidence, l'équipe de l'IP a fait des évaluations formatives pour pouvoir tirer des leçons de l'expérience et établir les nouveaux axes de sa programmation. De plus, aux côtés des IP GCRN et MINGA, l'IP UDB mène le bal dans la recherche de moyens efficaces d'intégrer le suivi et l'évaluation participatifs dans ses projets. Elle a donné suite à presque toutes les recommandations de l'examen externe de 1999, sauf à celles qui portaient sur une stratégie régionale plus claire pour le renforcement des capacités et sur l'établissement de stratégies pour les régions. L'équipe de l'IP UDB intègre systématiquement dans sa planification les leçons tirées des évaluations, prend l'évaluation très au sérieux et a investi des ressources considérables dans l'évaluation de ses projets et de sa programmation.
22. Le CRDI est l'un des nombreux organismes oeuvrant dans le domaine de la **biodiversité**, mais aussi l'un des rares bailleurs de fonds à s'être doté d'un programme précis sur la biodiversité. Bon nombre des accords internationaux et des pratiques actuelles tendent soit à ignorer les droits des collectivités locales en matière d'accès à la biodiversité qu'elles ont gérée et utilisée par le passé, soit à négliger de profiter des leçons tirées du savoir et de l'expérience des populations locales. S'attaquer à ces questions, voilà le créneau que l'IP a choisi. Elle s'est concentrée sur les ressources génétiques les plus cruciales pour garantir la sécurité alimentaire, la nutrition et les soins de santé primaires, surtout aux pauvres et aux personnes qui sont souvent marginalisées. Les discussions avec les partenaires de l'IP UDB ont permis de cerner quatre grands axes² jugés cruciaux pour la recherche.

² Renforcement des systèmes de production à riche biodiversité, perspectives locales sur l'accès aux ressources génétiques et le partage équitable des avantages résultant de leur utilisation,

23. L'IP UDB est **considérée par ses partenaires** comme une initiative de programme novatrice qui apporte une grande contribution intellectuelle à ses projets, qui finance des travaux de pointe sur le plan de la méthodologie et qui ouvre de nouvelles perspectives en faisant contrepoids aux courants dominants de la science.
24. La **valeur ajoutée** de l'IP UDB comprend sa contribution aux synthèses du savoir et ses outils de vulgarisation, dont certains sont des modèles pour le Centre. L'IP a frayé la voie en intégrant les travaux sur les plantes médicinales et l'agrobiodiversité et en conceptualisant le continuum qui existe entre les produits d'origine végétale (et animale) cultivés ou cueillis pour nourrir les gens, diversifier les régimes alimentaires et les apports nutritifs, contribuer aux soins de santé primaires et servir de remèdes.
25. L'IP UDB a eu plus de difficulté qu'elle ne l'avait prévu à inciter d'autres bailleurs de fonds, notamment l'ACDI, à **cofinancer** ses activités, en partie parce que la plupart des bailleurs de fonds ne sont pas structurés de manière à avoir des activités de programme sur la biodiversité.
26. Le **créneau** de l'IP UDB est clair et revêt une grande importance dans un secteur où les intervenants sont nombreux. Il table bien sur les forces du CRDI et sur les réalisations passées du Centre en ce qui concerne la recherche en gestion des ressources naturelles. L'IP UDB peut offrir des résultats de recherche et une expérience susceptibles d'influencer non seulement les politiques nationales, mais aussi les négociations internationales et les principes directeurs devant guider les pratiques à l'avenir. Sur la scène internationale, on reconnaît de plus en plus l'importance de son intérêt pour les collectivités locales, bien peu d'autres organismes ayant la capacité et l'expérience nécessaires pour travailler à l'échelon des collectivités dans toutes les régions en développement et pour intégrer les points de vue locaux aux débats nationaux et internationaux sur les politiques.

Aspects à considérer

27. Il pourrait y avoir des avantages à poursuivre une partie des travaux du cycle de programmation en cours avant de passer à de nouveaux axes thématiques, car les résultats n'ont pas encore été suffisamment consolidés pour permettre des avancées majeures sur le plan des répercussions et de la mise à l'échelle
28. En matière de phytosélection participative, l'équipe de l'IP UDB voudra peut-être financer d'autres études coûts-avantages, ainsi que l'élaboration d'outils pouvant aider les agriculteurs à gérer l'information et à adopter une approche

renforcement des systèmes locaux de production de semences et, enfin, sexes spécifiques, biodiversité et modes d'exploitation.

plus systématique. Dans le secteur des plantes médicinales et aromatiques, nous proposons d'intensifier l'analyse interculturelle de l'utilisation des plantes médicinales et la mise au point d'autres méthodes pour vérifier l'innocuité et l'efficacité des remèdes à base de plantes médicinales; de faire valoir davantage les droits des populations autochtones et des collectivités locales; de faire des études sur les changements dans la santé des collectivités et la nutrition et sur la façon dont on s'y est pris pour donner plus de pouvoir aux personnes les plus marginalisées.

29. Sans changer de beaucoup la façon dont elle définit sa problématique, l'équipe de l'IP UDB voudra peut-être l'insérer dans un cadre politique et scientifique plus « lisible » pour ses partenaires actuels et futurs. Le cadre scientifique pourrait mettre l'accent sur les principaux moteurs de la mondialisation, notamment la production et la distribution des aliments. Le cadre politique pourrait mieux définir le travail de l'IP UDB afin qu'il aille davantage dans le sens des Objectifs de développement pour le millénaire adoptés au Sommet du millénaire des Nations Unies en 2000, en particulier l'objectif de réduction de la pauvreté. La plupart, voire tous les organismes donateurs des pays de l'OCDE, ont accepté ces objectifs et structuré leur programme de façon à pouvoir les atteindre.
30. Pour le prochain cycle de programmation, l'équipe de l'IP UDB devrait peut-être élaborer de meilleures stratégies régionales pour les activités prévues, de concert avec les autres IP et les bureaux régionaux.
31. Il serait utile d'exécuter des études sur les activités de renforcement des capacités de l'IP UDB (qui pourraient faire partie d'un examen mené dans tout le Centre), sur son recours aux évaluations formatives et sur les coûts, les avantages et la valeur ajoutée du réseautage.
32. Nous proposons que l'équipe de l'IP UDB essaie de trouver des moyens de fournir le soutien nécessaire à la formation et (ce qui est plus important) à l'encadrement pour l'analyse des sexospécificités et de l'équité dans le cycle de programmation, par la création de groupes ressources au sein de ses réseaux régionaux.
33. L'équipe de l'IP UDB oeuvre dans un domaine très névralgique, qui deviendra encore plus crucial si le Centre se lance dans le secteur de la biotechnologie et des OGM. Un programme qui s'intéresse à la biodiversité et qui a du succès depuis une décennie, c'est un cas quasi unique chez les organismes donateurs. Cette continuité dans la programmation et dans son orientation donne à l'IP UDB, et par conséquent au CRDI, un atout spécial et une grande crédibilité susceptibles de favoriser l'adoption des politiques mises de l'avant à l'avenir.